



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Union Régionale Bourgogne-Franche-Comté  
6 bis rue Pierre Curie  
21000 DIJON  
☎ : 09.83.44.20.39  
[urbourgognefranchecomte@cfecgc.fr](mailto:urbourgognefranchecomte@cfecgc.fr)

Dijon / 3 Mai 2018 / 11 H 00

### LA CFE CGC BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE PARTENAIRE DE LA FOIRE COMTOISE

**PRESIDENT BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE**  
**Jean-Marc ICARD**  
☎ : 06 74 88 29 25  
[icard.jm@gmail.com](mailto:icard.jm@gmail.com)

La CFE CGC Bourgogne-Franche-Comté sera présente à la foire comtoise et vous accueillera sur son stand (Hall E) du 5 au 13 mai 2018.

Forte de son engagement au quotidien auprès des salariés de l'encadrement des TPE, la CFE CGC est représentée dans les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles de l'Artisanat (C.P.R.I.A), lieu du dialogue social dans l'artisanat. Un sujet d'importance, alors que l'artisanat compte 1 300 000 entreprises, qui emploient en moyenne 4 salariés.

A cet égard, la CFE CGC est signataire d'un accord sur le développement du dialogue social dans l'artisanat et prend en compte les exigences de la loi Rebsamen sur le dialogue social et de l'emploi. Le texte a notamment créé des Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles.

Un plus pour le dialogue social !

La CFE CGC se réjouit de la création de toutes ces structures qui font évoluer considérablement le dialogue social au niveau Régional.

La CFE CGC Bourgogne-Franche-Comté prendra toute sa place lors de cette manifestation. Elle fera écho aux actions menées dans le dialogue social.